

**SI VOUS TROUVEZ UN PRODUIT ALIMENTAIRE MOINS CHER
AILLEURS EN LOZÈRE, NOUS NOUS ENGAGEONS
À BAISSER LE PRIX EN MOINS DE 24H ET À VOUS OFFRIR
UN BON D'ACHAT DE 10€***

***CONDITIONS D'APPLICATION**

MODALITÉS D'APPLICATION :

Si vous trouvez un produit alimentaire identique moins cher dans un magasin concurrent, nous nous engageons à baisser le prix de ce produit dans notre magasin dans les 24H en nous alignant sur le prix pratiqué par le magasin concurrent. Et à vous offrir un **bon d'achat de 10€ valable 3 mois**, après toutes vérifications faites par notre magasin.

CONDITIONS :

- Sur présentation du **ticket de caisse** original du magasin concurrent
- Engagement valable sur tout le département de la **Lozère**
- Engagement valable dans les **15 jours** suivant l'achat
- Engagement valable hors promotions et soldes
- Engagement valable sur toutes les marques **nationales alimentaires**, incluant les produits alimentaires pour animaux (Pet Food)

MAGASIN CONCURRENT :

Sont considérés comme des magasins concurrents les magasins de la grande distribution généraliste ou spécialisée proposant le même type de service que les magasins à enseigne Hyper U et ayant le même mode de distribution, sont donc notamment exclus les produits proposés par les réseaux de ventes à distance (vente par correspondance, internet...), par des grossistes des soldeurs...

PRODUITS CONCERNÉS :

Les produits doivent être strictement identiques (même code-barres, même emballage, même conditionnement...) et vendus dans les mêmes conditions par le magasin concurrent.

Cet engagement d'alignement ne pourra s'opérer que dans le strict respect de la réglementation. Si la réglementation nous empêche de nous aligner sur notre concurrent (interdiction de revendre à perte), nous nous engageons alors à proposer notre produit au prix le plus bas autorisé, (et dans ce cas l'engagement ne permettra pas l'émission du bon d'achat).